

Par SDÉ, courriel et messenger

Le 11 juillet 2017

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel.
Votre dossier : R-4000-2017 / Notre référence : R053810 ST

Monsieur,

Le Distributeur a réalisé qu'un problème de numérotation des questions est apparu dans ses réponses à la demande de renseignements de la FCEI (pièce HQD-2, document 4). Il dépose donc une version révisée de cette pièce.

Le Distributeur souligne que seuls les numéros de questions erronés ont été corrigés. La présente ne se veut pas une réplique aux commentaires de la FCEI concernant certaines réponses du Distributeur à la demande de renseignements de l'intervenant. Cette réplique sera transmise ultérieurement, dans les délais prescrits par le *Règlement sur la procédure de la Régie*.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/sg

p. j.

c. c. Intervenants (par courriel seulement)